

Les châteaux du Vorbourg

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern**

Band (Jahr): **5 (1863)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

soin de le copier tel qu'il est écrit sur chaque acte ou document. Nous n'osons le faire dériver du Celtique, car les monnaies de cette époque trouvées près de Sogren, ont pu y être perdues avant sa construction, et près du Vorbourg, il y avait tout un établissement celtique.¹⁾ Les petites statuettes de terre ne sont pas d'avantage une indication de l'existence de ce lieu à l'époque romaine, mais les médailles de bronze préindiquées, les pierres en bossage, et diverses parties des murailles et des fondations du château nous portent à croire que ce manoir est contemporain de l'époque où les comtes d'Alsace exerçaient leur comitave sur cette contrée ou sur le Sornegau, dont les comtes de Sogren ont aussi possédé l'avouerie. Ce nom de Sogren n'aurait-il pas alors quelque analogie avec celui de Sornegau, en sorte que l'habitation des administrateurs de cette contrée en aurait pris son propre nom ? Car si Sogren s'écrit Sougron, Sougere, Soegarn, etc., on voit aussi le Sornegau écrit : Sorengewe, Soragove, Sorengœwe, Sorgove, etc.

II. Les châteaux du Vorbourg.

La petite vallée de Bellerive que domine le château de Sogren, se trouve fermée au sud-ouest par une haute montagne faisant suite à la chaîne du Mont-Terrible ; mais, dans un de ses grands cataclismes, la nature prévoyante, a rompu cette chaîne et formé une cluse étroite que la Byrse parcourt en mugissant et laissant à peine un passage à la route. Sur la gauche un énorme rocher supportait jadis des constructions

¹⁾ A Soihère même, il y avait une haute borne, ou roche dressée, qui a été brisée tout récemment. Nous avons trouvé une hache de pierre dans le voisinage du château et divers fragments de poterie celtique. Nous avons une monnaie romaine recueillie au village de Soihère où il y a des traces d'antiques constructions.

celtiques toutes en bois, et à leur pied, sur le bord même de la rivière, des peuplades à demi sauvages ont laissé les débris de leurs poteries grossières, de leurs armes de pierre, de corne et d'os, avec quelques rares vestiges de bronze. Sur le roc opposé une chapelle est encore debout, mais son modeste clocheton est dominé par une tour féodale, et plus haut encore se dresse un de ces donjons des tems les plus reculés du moyen-âge. Plus en arrière et toujours sur la même crête, on reconnaît les fondations d'une forteresse beaucoup plus considérable que les précédentes, les dominant toutes et commandant à toute la vallée de Delémont faisant jadis partie du Sornegau. La Sorne l'arrose en effet sur la moitié de sa longueur et ses eaux viennent se confondre avec celle de la Byrse précisément à l'entrée de la cluse que protègent les forteresses. La plus élevée de celles-ci n'a point de nom. Les rochers qui la supportent s'appellent Béridiai, ce qui semble signifier, en patois du pays, Beauregard, Belvoie. ¹⁾ Ailleurs nous avons publié que ce nom rappelait des souvenirs celtiques; il peut aussi se rapporter à la vue magnifique que l'on découvre depuis cette hauteur, ayant au sud et sous ses pieds toute la vallée de Delémont et à l'Orient une longue perspective entre les chaines de montagnes qui bordent et encaissent la Byrse et dont quelques points culminants étaient jadis couronnés de tours d'observation ayant vue ou pouvant correspondre avec la ligne du Rhin. Les Romains n'eurent garde d'oublier la roche de Béridiai et sur une de ses pointes, ils bâtirent une tour correspondant avec quelques unes des précédentes, tandis que d'autres édifices dominaient la vallée couverte de villas, de camps romains, de villages, et même un bourg existait où se trouve aujourd'hui le village de Viques. Une route montait à cette forteresse et de là traversait la montagne pour gagner Larga.

¹⁾ Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation, 1856. Souvenirs et traditions des tems celtiques. — Mém. de cette même société, 1862, Le Mont-Terrible, à la suite duquel nous avons décrit ces antiquités.

Des fouilles faites dans ces ruines désertes et à peu près inconnues avant nos recherches, nous ont fait découvrir quelques monnaies romaines du milieu du troisième siècle, soit un Philippe et un Probus, et les autres, quoique frustes, paraissent être de la même époque. Aucun mur n'appartient au tems romain, et même plusieurs fondations indiquent des tems plus récents, et révèlent cette époque barbare où les peuples conquérants, après avoir dévasté les établissements romains, ne dédaignèrent plus de les réparer pour s'y loger et y mener une vie plus stable. Pressés de se former un abri et contre l'intempérie des saisons et contre leurs ennemis, ils restaurèrent à la hâte les châteaux romains et les couvrirent simplement en bois. De là vient, selon plusieurs observations, l'absence de tout débris de tuile non seulement sur la roche de Béridiai, mais dans d'autres localités où l'on reconnaît des traces d'édifices murés, qui ne sont ni romains, ni du moyen âge et dont les noms et l'époque de leur existence sont absolument inconnus.

De cette forteresse, la plus grande et la mieux fortifiée de toute la contrée, ayant une vaste cour et une fontaine alimentée par des tuyaux de terre cuite, on reconnaît un chemin, conduisant par la crête de la montagne jusqu'au donjon dominant la chapelle. Près de là il est même creusé dans le roc et n'avait d'autre but que de mettre ce fort avancé en communication avec le château principal. Aussi devons nous dire sans hésiter que c'est la position toute particulière de ce donjon, relativement au château supérieur qui lui a fait prendre le nom de Vorburg, Vorbourg, fort avancé. Ce nom se retrouve en un grand nombre de localités ou de châteaux du pays ayant ainsi des ouvrages avancés, et ceux-ci sont toujours appelés Vorbourg. ¹⁾ Ce donjon n'est plus qu'un vieux squelette de tour, sans fenêtres ni ouvertures quelconques, ébrêché de la base au sommet, miné dans ses angles, édenté à sa cîme, déchiré, cre-

¹⁾ La plupart des grands châteaux du pays avaient des Vorbourg ; il serait trop long de citer tous les actes qui les nomment.

vassé de toute part. Les grosses pierres qui forment ses murailles ont été arrachées au roc voisin et murées brutes en sorte de donner à cet édifice l'aspect rude et sauvage que devait avoir le peuple qui le construisit. Vers le nord la muraille a 18 pieds d'épaisseur et sur le sommet de ce massif de pierre on remarque les traces d'une tourelle plus élevée qui devait servir d'observatoire. Quelques bâtiments placés en avant de ce donjon donnaient à ce fort une longueur de 115 pieds, tandis que son élévation au-dessus de la cluse ou de la route est de près de 600 pieds. ¹⁾

Probablement la forteresse supérieure fut détruite et abandonnée, tandis qu'on restaura le donjon, et, qu'à celle-ci, on ajouta à son tour un fort avancé, un Vorbourg que l'on batit à l'extrémité de la crête du rocher, au point où il surplombe en quelque sorte au-dessus de la cluse. C'est dans ce troisième château que se trouvait la chapelle dont nous parlerons ensuite de la consécration, en cherchant les noms des habitants de ces forteresses, car à cet égard l'histoire ne nous a laissé que des indications vagues et les chartes un silence absolu. On sait seulement que le 18 octobre 1356 un tremblement de terre détruisit deux châteaux à Delémont, et les auteurs qui connaissent le pays le désignent par Delémont même et par celui du Vorbourg, confondant probablement dans une ruine commune la chute du donjon et du château près de la chapelle. ²⁾ Celle-ci fut bientôt restaurée, mais les mesures qui l'environnaient servant de refuge à des malfaiteurs, on les fit démolir au 16^{me} siècle. ³⁾

¹⁾ La chapelle est à plus de 400 pieds au-dessus de la Byrse.

²⁾ Bâle au XVI. siècle. — Divers extraits des chroniques au sujet du tremblement de terre de 1356.

³⁾ Archives de la ville de Delémont. Boyve, T. I, 345, dit que le comte Louis de Neuchâtel démolit le château de Delémont en 1366, parce que l'Evêque de Bâle lui avait été hostile, mais on ne voit nulle part la preuve de ce fait, et même Jean de Vienne alors évêque de Bâle, dota plusieurs actes de la ville et de son château de Delémont de 1365 à 1380, ce qui prouve que ce château n'était pas ruiné ou démoli.

D'après l'étude de ces ruines et d'un grand nombre de documents, nous croyons pouvoir émettre l'opinion que le château supérieur, dont le nom nous est inconnu, fut bâti lorsque la frontière de l'Empire romain, sur la ligne du Rhin, fut menacée par les peuples germains. Il servait de point de communication avec cette ligne et de protection à la vallée voisine, qui, comme on l'a dit, était couverte d'établissements romains.

Cette forteresse fut sans doute saccagée par les Barbares, mais ceux-ci, une fois établis dans la contrée, furent à leur tour obligés de la fortifier, ils relevèrent les châteaux romains et en bâtirent de nouveaux. Delà les différences qu'on remarque dans les constructions du château sur la roche de Béridiai, et le grossier travail du donjon qui lui servait de fort avancé.

Cette forteresse ruinée de nouveau, et peut être par les Hongrois, au commencement du 1^{me} siècle, ne fut plus rebâtie.¹⁾ Mais on conserva et restaura le fort avancé, en même temps qu'on lui en donna aussi un, en érigeant des fortifications sur le bord même du précipice dominant la route. Le seigneur du lieu voulut sans doute y avoir un oratoire et la consécration de la chapelle du Vorbourg, qui eut lieu en 1049, semble indiquer la date de la bâtise du château inférieur ou tout au moins sa restauration. Il est bien à remarquer que les édifices qui le composaient étaient plus considérables que ceux environnant le donjon, et que la chapelle actuelle occupe à peu près le centre de ces bâtiments, dont les fondations apparaissent encore tout à l'entour et servent de terrasses ou de murs de soutènement à des jardins.

Ces trois châteaux, construits sur une même crête de montagne, rappellent la position des trois Egisheim en Alsace,

¹⁾ Béridiai atteste une destruction violente, une ruine opérée par la main des hommes et non pas par un tremblement de terre. Tous les murs sont rasés à fleur de terre et les matériaux même ont disparu.

et bientôt on verra qu'ils avaient encore d'autres rapports avec eux. Ils formaient avec le château de Sogren un système complet de fortification ou de défense à l'entrée orientale de la vallée de Delémont, soit du côté du Rhin par où arrivaient ordinairement les armées envahissantes. Buchinger ¹⁾ nous dit que ces châteaux bâtis sur des rochers dominant les deux rives de la Byrse, furent construits pour défendre les portes du duché d'Alsace. Il ignorait sans doute qu'au pied même du Vorbourg, la route passait entre deux roches taillées et se fermait avec des portes scellées dans le roc. C'était en effet la porte du Sornegau et, chose digne d'attention, ce lieu était la limite entre les peuplades qui parlaient allemand au nord-est, et les autres faisant usage de la langue romane au sud-ouest. Cette limite passait du Vorbourg par Lucelle et du Jura aux Vôges par une suite de collines qui relient ces deux chaînes de montagnes, en sorte que, encore actuellement, les villages alsaciens, à l'ouest de ces collines, parlent français, et ceux à l'est ne connaissent que la langue allemande.

A la fin du 15^{me} siècle ²⁾ et encore dans le courant des siècles suivants les urbaires ou les terriers nous apprennent que lorsque le château du Vorbourg existait encore, les habitants des villages de Pleigne, de Bourrignon, de Movelier, de Mettemberg et de Roggenbourg étaient tenus d'y conduire le bois d'affouage tout façonné et d'y faire toutes les corvées alors imposées aux autres habitants de la seigneurie de Delémont en faveur du château de l'Evêque en cette ville. Mais après

¹⁾ Epitome factorum Lucellensium, p. 240 : Quia illa tria castra Vorburgica supra pagum Soigern, cis et trans Byrsam fluvium, in excelsis rupibus, ad custodiendum Alsatiæ ducatus ostia, construxisse et incoluisse referuntur.

²⁾ Archives de l'ancien Evêché de Bâle. Plusieurs urbaires de 1400 à 1500. Ces sortes de documents rapportent fidèlement les usages et les servitudes anciennes et remontent souvent à une haute antiquité. On ne les écrivait qu'à la participation de tous les intéressés, comme les roles et constitutions du pays.

la destruction du Vorbourg, le Prince remplaça ces servitudes par l'obligation de nourrir et élever ses chiens de chasse.

Les terres environnant le château du Vorbourg et en y comprenant même une partie du village de Soyhière, soit depuis les châteaux du Vorbourg jusqu'au torrent de Mettemberg, avaient jadis formé une commune particulière, ayant un ban ou territoire distinct, qui fut réuni à celui de Delémont vers le 15^{me} ou au plus tard au 16^{me} siècle. A cette dernière époque, ces habitants étaient encore astreints à faire plusieurs corvées et en particulier de servir de geoliers aux prisonniers que le Prince-Evêque détenait à Delémont, la veille de les mettre en jugement. Ils devaient même aller jusqu'à la grise pierre, actuellement le gros caillou, limite de la Prévôté de Grandval, au centre de la vallée de Delémont, pour y recevoir les prisonniers que le Prévôt du chapitre de Montier livrait au bras séculier des officiers de l'Evêque, et de là les transférer au château de Delémont. Cette servitude rappelle évidemment que le Vorbourg était jadis la résidence d'un seigneur justicier et que la juridiction fut ensuite transférée à Delémont, où son existence se reconnaît déjà au commencement du 13^{me} siècle. Il est également connu par des actes que l'Evêque de Bâle possédait les châteaux du Vorbourg et des terres et des droits considérables qui en dépendaient. Il les inféodait à divers seigneurs, mais nous n'avons pas trouvé d'inféodations antérieures à l'année 1364. ¹⁾

Les villages nommés précédemment formaient une mairie séparée et celle-ci, avec le ban du Vorbourg, nous donne en partie les limites de cette ancienne seigneurie qui touchait au

¹⁾ Arch. de l'Ev. de Bâle, répert. T. III, p 84, et Arch. de la ville de Delémont. Celles-ci renferment beaucoup de documens relatifs au Vorbourg, qui sont tous d'accord avec notre récit. En 1512 et 1515 les actes font encore mention de l'ancien réage du Vorbourg.

nord à la baronnie d'Asuel ¹⁾, au sud à la seigneurie de Delémont et à l'est à celle de Sogren, avec laquelle elle se confondait tellement qu'on a vu que le village même de Soyhière était à moitié compris dans le réage du Vorbourg. Mais en même tems et toujours du 15 au 16 siècles et plus tard encore on voyait les droits du château de Sogren s'avancer jusqu'au pied du Vorbourg, jusque sous le château de Delémont, se convertir en corvées pour la culture des prés dépendant de Sogren et faire cultiver ceux-ci par les habitans de toute la partie orientale de la vallée en y comprenant même Delémont.

Il devient dès lors évident que le rapprochement des châteaux de Sogren et du Vorbourg, et que la confusion et l'enchevêtrement des propriétés qui en dépendaient, résultaient d'une possession primitive commune, ou de droits d'un seul seigneur possédant les châteaux et leurs dépendances. ²⁾

³⁾ En effet, les archives de Lucelle fournissent plusieurs documents qui rappellent des donations faites à ce monastère

¹⁾ Les domaines des barons d'Asuel étaient précisément limités par le ruisseau de Lucelle, aussi ce fut sur la rive gauche de ce torrent que les Montfaucon fondèrent le monastère de Lucelle, dans le territoire qui leur avait été donné par leur oncle, Berthold, Evêque de Bâle. Les terres des comtes de Sogren, à Pleigne, bordaient la rive droite du ruisseau.

²⁾ Les archives de la ville de Delémont reconnaissent sans hésitation que les châteaux du Vorbourg devaient appartenir aux comtes de Sogren et ne former qu'une dépendance de leur château. Liasses relatives au Vorbourg. Voir aussi le Répertoire au mot Vorbourg.

³⁾ Walch, *Miscellanea Lucellensia*, T. II, p. 345: *Non absimilem controversiam paucis post annis inter se et Henricum Ecclesiae Basiliensis praepositum de decimis in Pleune, quas Christianus laude et consensu comitum Soyers seu Saugeren adeptus erat, earum partem praedictus praepositus pretendebat, pacifice composuit, Henrico Basil. Episcopo pacis et concordiae amantissimo potissimum interveniente, cum conditionibus annexis, Lucius III Pontifex Verone circa annum 1185 praesente Henrico Episcopo confirmavit et approbavit.* Chrétien, second abbé de Lucelle,

dans les 12^{me} et 13^{me} siècles par les comtes de Sogren pour des terres sises à Pleigne, et plus tard par ceux de Thierstein, leurs héritiers pour des possessions et des droits à Mettemberg, Movelier, Roggenbourg et autres localités voisines, qu'on vient de voir assujetties à des servitudes envers les châteaux du Vorbourg et leurs possesseurs, tant anciens que nouveaux.

Si les chartes ne font pas mention des châteaux du Vorbourg avant le milieu du 14^{me} siècle, c'est-à-dire vers l'époque où le tremblement de terre a dû détruire ces édifices, les chroniques racontent cependant diversement leur destruction, qui n'est point entièrement étrangère à notre sujet. Buchinger dit qu'on l'attribue à Louis comte de Ferrette. ¹⁾ Urstisius prétend que les forteresses du Vorbourg, formées de deux châteaux, le supérieur et l'inférieur, servaient de boulevard à Delémont, que les comtes de Thierstein les habitaient étant voisins et probablement les héritiers des comtes de Sogren et qu'elles furent détruites durant leur domination à raison des brigandages de leurs possesseurs. ²⁾ Les archives de Delémont ne varient guère sur les récits précédents, seulement elles prouvent, qu'au 16^{me} siècle, il ne restait que des masures au château inférieur. Montmollin, ³⁾ dans ses mémoires sur Neuchâtel, raconte la destruction d'un château à Delémont par le comte Louis de 1365 et 1368, mais nous n'oserions appliquer son récit au Vorbourg, quoiqu'il s'y adapterait mieux qu'à celui de Delémont. Remarquons aussi qu'on a peine à croire qu'à la date qu'il donne le château de Delémont ait été complètement relevé

de 1136 à 1178. Il est donc à croire que ce don provenait de l'époque de la fondation de Lucelle vers 1124, soit au tems où vivait Oudelard, comte de Sogren. L'acte ainsi rappelé par Walch n'existe plus, mais c'est de ce document que fait mention une bulle du pape Lucius et un acte de vers 1212 que nous citerons plus tard.

¹⁾ Buchinger, *Epit. factorum Lucel.* 240.

²⁾ Urstisius, *Epit. hist. Basil.* p. 18, 19. Archives de Delémont-Vorbourg.

³⁾ Montmollin T. II, 208. Boyve T. I, 245, année 1365.

après sa ruine par le tremblement de terre. ¹⁾ Schœpflin partage l'opinion de Urstisius, seulement il est dans l'erreur lorsqu'il croit que les nobles possesseurs du Vorbourg étaient vassaux du comte de Vrobourg. Jusqu'ici, à l'exception des évêques de Bâle au 14^{me} siècle, on n'entrevoit encore que vaguement les anciens possesseurs du Vorbourg. Quant aux nobles de ce nom, nous avons écrit leur histoire diplomatique, et ils sont complètement étrangers à la possession de ces châteaux. Le premier de cette famille habitait une maison au Vorbourg, à la fin du 15^{me} siècle. C'était un tisserand et du nom de son habitation on l'appelait le tisserand du Vorbourg et ses enfants les Vorburger. Comme il avait acquis de la fortune, il épousa une femme qui appartenait à la petite noblesse, mais dont la naissance était illégitime. Insensiblement les successeurs laissant de côté le nom d'Ulin, d'Uli que portait leur ancêtre, devinrent les nobles de Vorbourg, et même au moment de leur extinction, en 1718, ils avaient le rang de barons. Ils n'avaient aucun autre rapport avec le Vorbourg et ne possédaient aucun fief noble qui en dépendit. ²⁾

Buchinger et Acklin sont d'accord pour faire habiter les châteaux du Vorbourg par les avoués de Moutier-Grandval et nous allons actuellement quitter la description de ces manoirs pour étudier celle de leurs anciens possesseurs.

III. Les comtes de Sogren considérés comme les avoués de Moutier-Grandval.

L'histoire des anciennes familles nobles est à peu près renfermée entièrement dans les actes relatifs aux monastères

¹⁾ Schœpflin, *Alsatia illustrata*, T. II, p. 53.

²⁾ Archives de l'Evêché de Bâle. Liasses volumineuses sur les nobles de Vorbourg.